

## RDV au Sénat La CGT expose ses orientations

*Les quatre syndicats représentatifs de France Télévisions (CGT, CFDT, FO, SNJ) ont rencontré le sénateur Jean-Pierre Leleux, sénateur LR des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la préparation du budget 2019 de l'audiovisuel public.*

*La CGT était représentée par Marc Chauvelot et Pierre Mouchel. L'occasion pour le premier syndicat de l'entreprise d'exposer sa vision et de répondre aux principales interrogations du sénateur.*

### Climat social inquiétant

A propos du climat social dans l'entreprise, la CGT n'a pas caché son inquiétude ni celle des salariés permanents et précaires qui subissent déjà de fortes pressions et qui attendent la restructuration annoncée avec appréhension.

Les rumeurs d'un plan social de grande ampleur (le chiffre des 2000 départs est avancé) reviennent de manière insistante et le non comblement des postes vacants contribue à la dégradation des conditions de travail.

Des points de tension sociale dans un certain nombre de secteurs, dans les rédactions nationales, chez les administratifs, sur les plateaux et régies du siège, en région et dans les Outre-mer...

### Tour de vis supplémentaire sur le budget

Sur la situation financière, la CGT a mis en évidence l'insuffisance des ressources au regard des enjeux de développement sur le numérique. Le budget 2019 prévoit une réduction des ressources de 26 M€ qui s'inscrivent dans un plan d'économies global

de 400 M€ d'ici 2022.

Comment, dans ces conditions, ne pas toucher au périmètre et aux missions ? Où trouver les moyens de développer le numérique (Takis Candilis évoque une progression de 3,5 M€ en 2018 à 200 M€ minimum en 2022) ? Comment garantir les engagements dans la création ? Comment continuer à assurer notre offre de programmes aux publics qui continuent à regarder la télévision sur la TNT ?

### Rétrécissement du périmètre public

La suppression de France 4 et de France Ô s'inscrit dans cette stratégie. La CGT y associe le déménagement de l'Antenne de Paris Ile-de-France au Siège qui tourne le dos à la régionalisation.

Les programmes d'animation, les sports, les programmes ultramarins actuellement diffusés sur France 4 et France Ô seraient diffusés sur les chaînes restantes, France 2, France 3 et France 5 ... Mais comment faire entrer 5 chaînes dans 3 ? Quelles seront les conséquences sur l'emploi ?

### Rapprochements France 3-France Bleu

Pour la CGT, ces rapprochements peuvent être intéressants pour améliorer la couverture du territoire par le service public et développer le numérique mais la confusion des deux médias apparaît comme une fausse bonne idée.

Radio et télévision sont deux médias différents, qui n'obéissent pas aux mêmes

codes.

Si cela peut s'entendre pour des émissions de débats, cela apparaît beaucoup plus acrobatique pour une émission de divertissement ou de service comme les Matinales (sauf à faire de la radio filmée) sans parler des contraintes liées aux différences des zones de couvertures des deux médias.

## Transformation numérique et évolution des métiers

La CGT a rappelé son engagement aux côtés des salariés pour une évolution maîtrisée des métiers. L'accord sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) et la méthode expérimentale qui en est issue est un bon outil pour aborder ces sujets.

La CGT a évoqué l'importance du projet NoA en Nouvelle Aquitaine qui permet à la fois de mieux assurer la couverture de la vie régionale et d'expérimenter (dans le cadre de l'accord QVT), de nouvelles pratiques professionnelles, partagées et débattues avec les représentants du personnel.

## Loi sur l'audiovisuel en 2019

Sur le récent rapport d'Aurore Bergé et ses 40 propositions, la CGT retient l'idée de rétablir une coupure publicitaire en prime time sur France 2 et France 3, de façon à desserrer l'étau financier, au moins de façon transitoire. La CGT note avec intérêt le ralliement de la Cfdt à cette proposition qu'il faudra bien évidemment coupler avec l'élargissement de l'assiette de la redevance.

Le projet de loi sur l'audiovisuel devrait être débattu courant 2019. La CGT a insisté sur la question cruciale de l'internalisation de nos programmes (empêchée par les Décrets Tasca).

Il faut profiter de cette nouvelle Loi pour permettre enfin à FTV de détenir les droits des programmes qu'elle finance et le lier au développement de notre outil de production, à Paris et en région.

Nous devons pouvoir produire et fabriquer l'ensemble des genres : de la fiction unitaire à la série courte pour les plateformes numériques en passant par les séries, les téléfilms, les feuilletons, les documentaires, les magazines et la couverture des grands événements. Les personnels ont largement démontré pour assurer la fabrication de tous les genres de programmes.

## franceinfo

Sans occulter les difficultés réelles liées aux conditions de travail et au sous-effectif chronique de franceinfo, la CGT rappelle qu'elle aura permis à cette nouvelle offre publique d'exister.

L'offre d'information numérique de franceinfo est désormais une des premières en France ce qui permet de faire taire certaines critiques sur la légitimité de l'audiovisuel public. Son rôle face aux fake news et au complotisme ambiant s'en trouve renforcé.

Pour la CGT les projets d'évolution doivent passer par un développement du service public, seul moyen de fédérer les énergies des personnels et de réussir la mutation numérique.

Paris, le 15 octobre 2018

*A suivre le compte rendu de l'entretien des syndicats CGT, FO et SNJ avec Marie Ange Magne, députée En Marche de la Haute Vienne le jeudi 11 octobre.*